Menuisier(ère) d'intérieur

Vous aimez la sensation du bois ? Vous aimez la précision afin de réaliser les travaux de finition sur un chantier de construction ? Vous êtes fait(e) pour devenir menuisier(ère) d'intérieur – parqueteur(euse). Votre mission ? Vous fabriquez et posez tous les éléments d'aménagement intérieurs afin d'optimiser l'espace intérieur.

Le métier

En tant que menuisier(ère) d'intérieur, vous réalisez la structure intérieure d'un bâtiment via la fabrication et la pose de portes intérieures, d'escaliers et de fausses cloisons. De plus, vous contribuez au confort de nombreuses pièces grâce au charme des planchers et parquets que vous placez. Un vrai travail de transformation et de façonnage du bois afin d'aménager les maisons, les bureaux ou bien d'autres lieux encore.

Travailler avec précision

Pour exercer ce métier, vous devez toujours travailler avec la plus grande précision afin d'offrir à vos clients un travail sur mesure avec des finitions parfaites. En fonction de la tâche à effectuer, vous conseillez le client afin de fournir un aménagement de qualité prenant en compte les spécificités de son intérieur. Pour la fabrication et la pose d'un escalier par exemple, vous proposez au client les différentes formes d'escalier (droit, tournant, hélicoïdal, à limon central ou suspendu) et les différents matériaux (bois, métal, verre, béton,…).

De l'atelier au chantier

Le/la menuisier(ère) d'intérieur partage son temps entre l'atelier et le chantier. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires sur le chantier, le travail de fabrication est réalisé à l'atelier sur machines fixes (souvent à commande numérique). Une fois fabriqués, les différents éléments sont ensuite posés sur le chantier par le menuisier d'intérieur où il utilise de l'outillage électroportatif. Ce métier exige donc des connaissances techniques spécifiques et un apprentissage continu des matériaux, des méthodes de travail et des outils pour suivre les évolutions.

Un métier en toute sécurité

Le/la menuisier(ère) d'intérieur est exposé(e) au bruit sur le lieu de travail. Une protection auditive est donc nécessaire. Il/elle doit aussi se protéger de la poussière de bois au moyen d'un dispositif d'aspiration de la poussière et/ou d'un encoffrement. Les machines à bois présentent certains risques et sont donc contrôlées régulièrement et minutieusement.

constructiv

Témoignage

« Ce qui me plait le plus dans ce métier c'est la diversité des tâches qu'on a à faire et les différents matériaux qu'on utilise. De plus, ce qui est vraiment intéressant c'est de poser sur le chantier ce qu'on a fabriqué en atelier. Cela me fait toujours quelque chose quand je vois le meuble ou la pièce terminée. Je suis satisfait quand le résultat est beau et que le client me remercie du travail effectué ».

Alexandre • menuisier d'intérieur

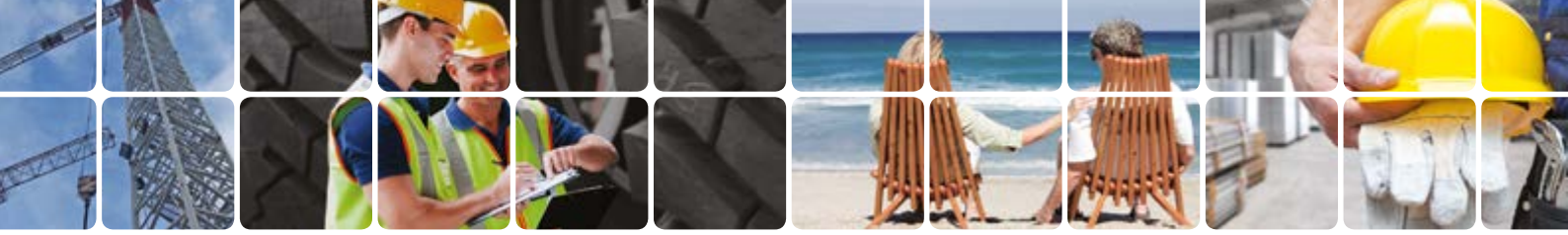

UN TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION ?

RIEN QUE DES AVANTAGES !

constructiv

Vous recevez non seulement un salaire attractif, et vous bénéficiez en outre d'une foule d'avantages supplémentaires :

- Des primes pour les travaux exceptionnels ou difficiles
- Une prime de chômage intempéries
- Une prime pour les aptitudes particulières
- Une prime annuelle de fidélité
- Une indemnité en cas d'empêchement de travailler à cause du gel, d'un chômage temporaire, d'une incapacité de travail, etc.
- De nouvelles possibilités de formation pour se recycler et progresser
- Un soutien financier lors d'un emprunt hypothécaire

LA RÉALITÉ DE LA CONSTRUCTION C'EST :

Une grande diversité

Le secteur propose un grand choix de métiers qui peuvent s'exercer dans des contextes très divers : de la rénovation résidentielle au vaste chantier de génie civil, en petite équipe ou au sein d'une grande entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur, de façon artisanale ou en recourant à l'utilisation des techniques les plus innovantes et des matériaux les plus révolutionnaires …. Les possibilités de trouver un métier et un environnement de travail adaptés à ses gouts et sa personnalités sont donc très nombreuses.

Un secteur particulièrement innovant

La capacité d'innovation du secteur se traduit par des multiples évolutions remarquables, révélatrices du potentiel d'adaptation des entreprises de construction face aux défis technologiques de l'avenir et aux obligations de résultat auxquelles elles sont soumises, en matière énergétique, par exemple. La construction, aujourd'hui, évolue quotidiennement

Des métiers dans l'air du temps

Les avancées permises par la recherche et le développement font qu'aujourd'hui, les métiers de la construction s'inscrivent dans l'air du temps. L'intégration du développement durable et du respect de l'environnement, dans le cadre des nouvelles réglementations européennes, en sont un exemple.

Vous êtes intéressé par ce métier ? Prenez contact avec votre bureau régional Constructiv !

Bureaux régionaux Constructiv de Wallonie et Bruxelles		
Brabant-Wallon et Namur	t 081 24 03 40 - f 081 24 03 48	bnl@constructiv.be
Bruxelles	t 02 209 67 62 - f 02 210 03 37	bru@constructiv.be
Hainaut	t 065 39 47 90 - f 065 39 47 99	ht@constructiv.be
Liège	t 04 221 56 60 - f 04 221 56 67	lg@constructiv.be
Luxembourg	t 061 24 04 70 - f 061 24 04 79	lux@constructiv.be

E.R.: Bruno Vandenwijngaert • Constructiv • Rue Royale 132 boîte 1, 1000 Bruxelles • t +32 2 209 65 65 • 2018 Constructiv
Constructiv veille à la fiabilité des informations publiées. Constructiv ne peut être tenu responsable de l'information publiée.